

## Drapeau de l'archipel des Tuamotu

Écrit par Administrator  
Lundi, 24 Mai 2010 21:10 -

---



Le drapeau de l'archipel des îles Tuamotu est formé à la hampe, d'une bande verticale bleue de largeur approximativement égale à  $2/7^{\text{ème}}$  de la longueur du drapeau et du côté du battant, de trois bandes horizontales rouge-blanche-rouge (1-2-1). Sur la bande blanche apparaissent deux rangées de huit étoiles bleues à cinq branches. Le drapeau a été adopté en 1975 sur la base du drapeau de l'ancien royaume des Tuamotu (1832-1843) qui avait huit étoiles rouges. Les bandes rouges et blanche rappellent le drapeau polynésien. la bande bleue rappelle la mer et avec les bandes blanche et rouge, les couleurs du drapeau français. Les seize étoiles symbolisent les seize municipalités de l'archipel.

Source iconographique: IH, "Toata hisse ses étendards", in: Les Nouvelles de Tahiti, samedi 3 juin 2000, n° 12347, p.52; <http://www.presidence.pf>

Source photographique: <http://olivier.funix.org/polynesie/reao/mairie.jpg>



Drapeaux des Tuamotu et de France à l'entrée de l'hôtel de ville de Reao